

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

septembre 2011 n° 51

Aide individuelle au logement

Qu'est-ce que l'Aide Individuelle au Logement (AIL) et qui peut l'obtenir?

L'AIL est un soutien personnalisé au logement instauré par la commune d'Yverdon-les-Bains en application de l'article 67 de la Constitution vaudoise, et renforcé par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL) du 5 septembre 2007. Son but est de rendre abordable le loyer des familles yverdonnoises qui sont financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Une partie de la population yverdonnoise bénéficie déjà de ce subside.

Cette aide permet d'accorder un soutien financier direct aux ménages avec enfants, dont le revenu modeste ne permet pas de financer un logement adéquat, et qui ne bénéficient pas de prestations sociales (revenu d'insertion ou prestations complémentaires de l'AVS/AI).

Le montant de cette aide est variable en fonction de la situation, des revenus et du loyer du ménage.

Renseignez-vous
au sujet de votre droit éventuel
par simple appel téléphonique
au 024 423 69 40 ou par
e-mail à oci@yib.ch

Critères d'octroi de l'aide

Une demande pour l'AIL peut être déposée si les conditions suivantes sont remplies:

Former un ménage avec enfant(s)

- 2 personnes majeures avec un ou plusieurs enfants
- Famille monoparentale avec un ou plusieurs enfants
- Être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement C ou B
- Vivre dans son logement depuis une année au moins
- Résider depuis 2 ans au moins à Yverdon-les-Bains ou y avoir son activité principale

L'AIL concerne tous les locataires à l'exception...

- des personnes bénéficiant ou pouvant bénéficier d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement (RI, prestations complémentaires AVS/AI)
- des personnes disposant d'une fortune. Par fortune, il faut entendre la fortune totale imposable selon le chiffre 700 de la déclaration d'impôt et dont le montant est égal ou supérieur à Fr. 70'000.-

Service des affaires sociales

Editorial

La fin de la pause estivale marque le début de la nouvelle législature. La Municipalité va établir son programme pour les cinq prochaines années, planification qu'elle rendra publique d'ici quelques mois. Le programme de législature est un outil de pilotage essentiel, puisqu'il permet de donner un cadre à notre action, et de renseigner le Conseil communal et les habitants sur nos axes de travail prioritaires.

En parallèle, la Municipalité doit également élaborer une planification financière permettant notamment de déterminer le plafond d'endettement pour la prochaine législature. La loi impose en effet aux communes qu'elles fixent à l'avance le montant maximal prévisible de leur endettement, sur la base de l'ensemble des investissements prévus. Le plafond actuel accepté par le Conseil communal est de 235 millions de francs. La dette communale reste cependant largement en deçà de ce chiffre, à 160 millions de francs. La maîtrise des dépenses, la baisse des taux hypothécaires et la péréquation intercommunale ont en effet permis de la faire diminuer de manière importante ces dernières années.

A côté de l'indispensable entretien du patrimoine (bâtiments, réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, routes, etc.), les besoins en infrastructures nouvelles seront importants ces prochaines années: écoles, développement des énergies renouvelables, aménagement de nouveaux quartiers, administration communale, etc. sont autant de domaines qui devront faire l'objet d'une attention particulière. Le programme de législature permettra de rendre cohérents ces différents investissements dont le Conseil communal aura à débattre tout au long de la législature. Les enjeux sociaux continueront eux aussi à être au centre de nos préoccupations: de l'accueil de la petite enfance à la mise en place d'une politique en faveur des aînés, en passant par le développement de la politique familiale, les défis sont importants, en ce qu'ils touchent à l'intégration et au bien vivre ensemble.

Vous trouverez dans la présente édition de Bonjour un certain nombre d'articles qui traitent des différents aspects évoqués ci-dessus. Cela permet de constater une nouvelle fois combien le spectre des activités d'une administration publique est large! Enfin, vous trouverez encarté le deuxième numéro de l'Esprit urbain, la lettre d'information du projet d'agglomération mené conjointement par huit communes. Il vous renseignera sur l'état d'avancement de ce vaste chantier, ainsi que sur différents projets conduits par des communes de la région.

Je vous souhaite une très bonne lecture!

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal

Dans ce numéro :

Centrale solaire participative	page 2
Prix de la biodiversité	page 3
Université d'été	page 5
Semaine de la mobilité	page 6
Passeport Ados	page 7

Qu'est-ce qui nous illumine, produit de l'énergie et nous offre un retour sur investissement ?

Le 8 juin dernier une conférence de presse, relatée dans les journaux locaux, lançait l'opération « Solaire participatif » dont le principe est décrit ci-après. Ce coup d'envoi était suivi à mi-août par la distribution d'un prospectus de souscription tous ménage dans le périmètre d'AggloY.

Le succès ne s'est pas fait attendre, et les réactions positives ainsi que les montants déjà souscrits permettent aujourd'hui de confirmer que ce projet répond à l'attente des personnes soucieuses de leur avenir énergétique, et à la nécessité pour notre ville d'augmenter la production propre d'énergie électrique. Alors si vous souhaitez participer à ce projet novateur, souscrivez aujourd'hui encore !

En une heure, le soleil nous envoie autant d'énergie que l'humanité en consomme en un an.

La ville d'Yverdon-les-Bains vous propose d'investir et de participer à un projet collectif sur le toit d'Aurubis Switzerland SA à Y-Parc.

En investissant dans la construction de la centrale solaire yverdonnoise, située à Y-Parc :
Vous participez au développement des énergies renouvelables dans votre région
Sans souci d'installation ni d'entretien
Un investissement dans un domaine en pleine croissance

Vous investissez une certaine somme dans la construction de la centrale solaire participative. En proportion du montant concerné, la ville d'Yverdon-les-Bains vous rachètera les kWh produits. Le prix en sera déterminé annuellement.
Voir graphique ci-dessous >

Si vous investissez CHF 1'000.-, le capital vous sera remboursé à raison d'un vingtième par an pendant vingt ans, et vous bénéficierez d'un revenu de CHF 27.- par année en plus (à titre indicatif basé sur la production théorique annuelle moyenne).

Données techniques provisoires de la centrale solaire :
Puissance = 85 kW
Production annuelle = 88'000 kWh/an
Panneaux fabriqués en Europe

Cliôture des souscriptions : 31.12.2011
Service des énergies

Les conseils éclairés du Service des énergies

Bouillir de l'eau: utilisez une bouilloire électrique

L'eau bout deux fois plus vite dans une bouilloire électrique que dans une casserole et consomme deux fois moins d'énergie !
Source : Energie Effort, Bienne

Yverdon-les-Bains, commune vaudoise lauréate de la Biodiversité

Le 25 juin dernier, lors des célébrations du millénaire du village de Champvent et dans le cadre du concours « Villes et villages, acteurs de la Biodiversité », Yverdon-les-Bains s'est vue attribuer le prix de la biodiversité dans la catégorie des communes de 7'001 à 30'000 habitants, à l'occasion du concours 2010 des Communes vaudoises. L'action « Biodiversité » de la ville a débuté en 2009. À ce jour, environ 900 m² de bitume, répartis sur dix sites, ont été remplacés par de la végétation. Un grand merci aux collaborateurs du Service des travaux qui ont œuvré pour que ce projet se réalise et se poursuive.

Service des travaux et de l'environnement

Après

Avant

Concours aux jardins de la Ville pour la Fête de la Tulipe

Suite à la demande du comité d'organisation, Yverdon-les-Bains sera hôte d'honneur de la prochaine « Fête de la Tulipe », qui se déroulera au printemps prochain au Parc de l'Indépendance de Morges.

Le Service des travaux et de l'environnement a décidé d'organiser un concours interne, permettant à chaque collaborateur des jardins de la ville de présenter un projet de massif, selon certains critères bien définis. Après délibération, le jury, composé de 5 personnes dont le Municipal délégué M. Marc-André Burkhard, a désigné le gagnant. Il félicite Monsieur Boris Apothéloz, apprenti paysagiste aux jardins. Son projet de massif, intitulé « Couché de soleil sur un lit de rivière » a su convaincre le jury.

Nous vous invitons donc à vous rendre à la prochaine « Fête de la Tulipe » à Morges, du 31 mars au 13 mai 2012, pour découvrir la création de Boris Apothéloz et bien d'autres.



Boris Apothéloz

Service des travaux et de l'environnement

La formation continue aux Plantages

Les jardins familiaux, appelés « Plantages » dans notre ville, ne peuvent se soustraire à l'engouement grandissant de la part des jardiniers amateurs pour une culture de légumes frais de qualité et de production locale.

Etre l'heureux locataire d'un lopin de terre n'est pas une garantie pour récolter automatiquement des légumes de qualité ou cultiver de belles fleurs. Des déboires peuvent survenir à cause des caprices de la météo ou d'un manque de connaissances en matière de jardinage. Le Service des travaux et de l'environnement organise ainsi depuis deux ans, en collaboration avec la « Flore du Jura », des cours destinés aux locataires des Plantages, afin de combler d'éventuelles lacunes, rafraîchir leurs connaissances de jardinage existantes et pour démontrer les possibilités d'un jardinage plus proche de la nature.

Le premier cours de cette année, intitulé « La taille des rosiers » et présenté par un professionnel de la région,

a réuni une vingtaine de personnes. La partie pratique s'exerce sur des parcelles mises à disposition par certains locataires et démontre de la sorte, la solidarité, l'entraide et l'amitié qui peuvent exister entre les différents jardiniers tout au long de l'année.

Le deuxième cours, réparti sur trois sessions durant la saison de jardinage, a abordé les thèmes « Sensibilisation au jardin respectueux de l'environnement », « Rencontre avec les parasites et les maladies du jardin » et « Bien terminer la saison et préparer la suivante ». Ces cours sont animés par Monsieur Jean-Pierre Masclat, mieux connu sous le nom de « Monsieur Jardinier » de la RSR. Chaque cours a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes. Les nombreuses questions et l'enthousiasme des participants y ont apporté un bon dynamisme.

Service des travaux et de l'environnement

Taille des arbres et arbustes, trucs et astuces destinés aux jardiniers amateurs !

À l'approche de l'automne, la taille des arbustes ou des arbres produit des quantités importantes de déchets verts. Ils peuvent être éliminés, comme par le passé, par le ramassage hebdomadaire des déchets verts à condition que les branchages ne dépassent pas un diamètre de 2 cm. La population yverdonnoise a aussi la possibilité de les déposer gratuitement à la STRID.

Des manières de valoriser ces branchages existent. Par exemple le broyage sur place et l'épandage des copeaux comme couverture de sol dans le jardin ou le mélange avec d'autres matériaux dans un compost. Pour ceux qui veulent aider la petite faune de notre région, ils peuvent créer un tas de bran-

chage dans un coin de leur jardin. Cela permettra à bien des animaux de trouver un refuge pendant l'hiver.

Si, dans votre jardin, il pousse toujours des plantes envahissantes, comme le *budéleia de David* ou le *solidage du Canada*, certaines mesures préventives doivent être respectées. En effet, pour ces plantes, il faut couper préventivement les fleurs fanées. D'autres informations concernant les plantes envahissantes peuvent être consultées sur le site Internet cantonal : www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/plantes-envahissantes

Quant à la taille des cotonnésters et autres plantes sensibles au feu bactérien, les propriétaires doivent toujours appliquer les directives émises à ce sujet par le canton. Les zones concernées

du territoire communal peuvent être consultées sur le site Internet « Géoplanet » : www.vd.ch/fr/themes/economie/agriculture/production-vegetale/police-phytosanitaires/feu-bacterien

Nous vous rappelons aussi que les feux sont interdits dans les jardins (art. 77 du règlement de Police) et que le dépôt de déchets verts dans les forêts et haies, est illicite (art. 18 de la loi forestière).



Chantiers en cours

Rénovation des Cygnes 10

Après de longs mois de travaux intensifs, les travaux de rénovation de l'immeuble situé au numéro 10 de la rue des Cygnes sont terminés. Des aménagements extérieurs au niveau de la rue et du trottoir sont encore en cours jusqu'à mi-septembre 2011. L'inauguration est prévue prochainement.

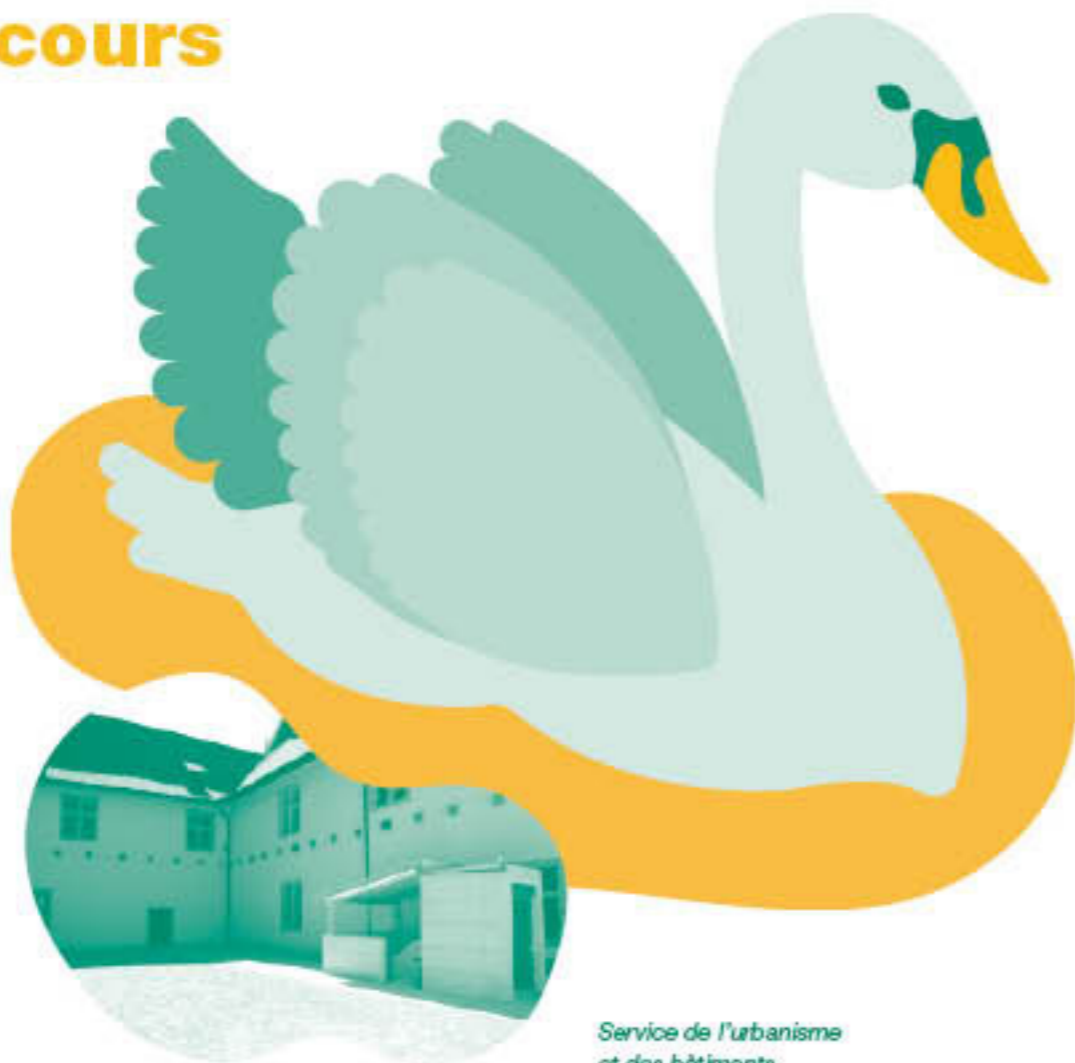
Aménagement de la place Sud du Château

La place au pied de la façade sud du Château est quasiment terminée. Suite à la pause estivale, seuls la fontaine centrale et le banc doivent encore être installés. La mise à disposition de l'ensemble au public est prévue pour mi-septembre 2011. La station Vélopass est en fonction depuis le début du mois de juillet. Du côté de la végétation, il faudra patienter un peu pour que la nature prenne ses droits et que les haies de buis, ainsi que la prairie engazonnée, prospèrent correctement.

Accessibilité au Château et étanchéité

L'étanchéité ainsi que le nouveau pavage de la cour intérieure du Château sont terminés. La plateforme élévatrice et l'escalier intérieur sont aussi achevés. Il reste maintenant à mettre en place la verrière et à procéder à la réfection de la chape du corridor des caves du Château. L'inauguration sera annoncée prochainement.

La fontaine en façade ouest a été entièrement restaurée et remise en service.



Service de l'urbanisme et des bâtiments

Classes provisoires aux Quatre Marronniers

Au printemps 2010, les directions des établissements scolaires primaires ont fait savoir un besoin impératif de nouvelles classes d'enseignement pour la rentrée d'août 2011.



Les travaux de six classes seront réalisés en deux étapes. Trois classes sont ouvertes pour la rentrée 2011 et trois supplémentaires le seront pour 2012. Les travaux ont débutés le 4 juillet dernier et ont pris fin pour une rentrée réussie le 22 août 2011. Ainsi, une classe enfantine, une classe duo de 1^{re} et 2^e années et une classe duo 3^e et 4^e années primaires, qui ont pu être remises aux institutrices.

À noter que pour répondre aux nouvelles exigences énergétiques, les locaux sont chauffés par une pompe à chaleur air/eau.

Service de l'urbanisme et des bâtiments

Ce besoin est confirmé par les études conduites par le Service éducation et jeunesse qui soulignent la nécessité d'augmenter leur nombre afin de répondre à la croissance démographique soutenue liée au développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

Ce projet a été voté par le Conseil communal le 7 avril dernier, pour un montant de Frs. 1'100'000.-. Les besoins se composent comme suit:

- 6 classes de 80 m²
- 2 locaux dépôts
- 2 groupes sanitaires, filles/garçons

Construction d'un WC public au Parc des Rives du Lac



Les travaux de construction d'un nouveau WC public viennent de débuter juste à côté de l'USY, pour une durée de deux mois. Ils comprennent l'installation de deux cellules de WC standards et d'une cellule famille/handicapé. Deux douches extérieures sortiront également de terre.

L'exécution sera réalisée entièrement en béton et en acier inoxydable, des matériaux volontairement bruts et résistants.

Service de l'urbanisme et des bâtiments

Université d'été 2011, une édition riche et soutenue

Au cœur de l'un des bâtiments les plus emblématiques d'Yverdon-les-Bains, 24 étudiants ont travaillé pour faire profiter la commune de leur précieux savoir. Du 8 août au 4 septembre dernier, l'Université d'été d'Yverdon-les-Bains s'est déroulée à l'Aula Magna du Château, sous la houlette de professeurs internationalement reconnus. Sa direction académique a notamment été confiée à M. Edoardo Cavaleri d'Oro du MIT (Massachusetts Institut of Technology) de Boston. Il faut relever que la valeur des projets développés dans cette édition, représente un montant de travail de plus de CHF 120'000.-. La Ville va donc disposer de nombreux outils concrets.



Les projets de l'Université d'été ont été sélectionnés lors d'un concours

Cette édition a débuté avec un concours international d'appel de projets sur le thème de la génération d'énergies renouvelables en milieu urbain. Le concours a été organisé en collaboration avec la ville d'Yverdon-les-Bains, l'EPFL de Lausanne, la HES-hepia de Genève, le WEC 2011 à Genève, le Polytechnique de Milan et le MIT aux Etats-Unis. Cent onze étudiants des domaines de l'ingénierie, des sciences de l'environnement et du design ont présenté des projets permettant de concevoir ou de transformer du mobilier urbain de la ville pour le convertir en dispositifs producteurs d'électricité. Trois d'entre eux ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'un développement par des étudiants.

World Engineering Convention 2011 à Genève

La thématique du concours initial (création d'énergie avec le mobilier urbain) a été choisie car elle fait écho au WEC 2011 (World Engineering Convention), qui a eu lieu à Genève du 4 au 9 septembre. Les projets lauréats du concours, ont été développés dans l'objectif d'être prêts à passer en phase de prototypes en vue de leur possible industrialisation. Ils ont été présentés le 5 septembre devant un parterre d'ingénieurs venus du monde entier pour cette convention de Genève.

Profitabilité pour la ville

En pleine expansion, la ville d'Yverdon-les-Bains devra être équipée d'un nouveau genre de mobilier urbain, adaptés aux critères de durabilité. Le développement du secteur Gare-Lac ou des nouveaux quartiers pourront profiter pleinement de ces réflexions.

Changement dans l'organisation

L'organisation globale de cette édition, initialement confiée à Anibal Jaimés en tant que mandataire, a été transmise par les autorités de la commune au bureau «Urban Creativo» de Côme qui a repris avec brio les rênes de l'Université.

Les projets en quelques mots

Les 24 étudiants ont développé les trois projets lauréats du concours initial. Ces projets, en phase de pré-industrialisation, se nomment Hafnium, Iron et Palladium.

Hafnium

Ce groupe a développé un système de tentes éoliennes, nommé «Telodina», fixées sur ressorts progressifs liés à une dynamo. Lorsque la toiture bouge grâce à la force du vent, l'énergie est transmise à la dynamo. L'électricité ainsi produite pourrait par exemple permettre d'éclairer des chemins pédestres couverts, d'activer du réseau Internet sans fil ou des panneaux d'information à des arrêts de bus. Ce projet représente plus de 400 heures de travail.

À l'occasion de cette université d'été, le groupe Hafnium a aussi conçu un arrêt de bus énergétique, avec sur la toiture une installation Telodina et des parois couvertes de panneau solaire. Ce projet se veut modulaire et multifonctionnel. Il a pour vocation d'alimenter un système d'informations destinées aux usagers (attentes, horaires, informations diverses).

Le projet Telodina produira 4kWh d'électricité par jour (3,10 CHF) et l'arrêt de bus consommera 0,7kWh (0,60 CHF) par jour pour l'illumination.

Iron

Les canaux de la ville sont mis à contribution grâce à ce projet, qui représente plus de 200 heures de travail et se nomme «HydroPier». Le groupe Iron a développé un système de pontons hydro-électriques permettant de générer de l'électricité grâce à une turbine placée sous le ponton et qui fonctionne avec le courant des canaux.

Ces accès aux embarcations seraient couvertes avec une toiture en panneau solaire, ce qui permettrait d'assurer l'éclairage des quais équipés. La génération d'énergie de ces HydroPier produira 2kWh (0,40 CHF) par jour et sa technologie utilisera 0,2kWh chaque jour (0,12 CHF).

Palladium

Le projet de groupe Palladium a étudié une implantation d'un cheminement énergétique sur l'ensemble du secteur Gare-Lac. C'est un véritable concept qui vise la création d'un plan urbanistique intermodal qui prend en compte les vecteurs de production d'énergie piézoélectrique*, éolienne et solaire. Il englobe donc une vision urbanistique, architecturale et technique.

Les nombreux piétons qui traversent quotidiennement la place d'Armes permettraient de générer du courant avec une plateforme piézoélectrique

convertissant l'énergie déployée par les vibrations des pas des marcheurs en électricité.

Au bord du lac, ce projet global nommé «Linkmore», prévoit l'aménagement d'un nouveau débarcadère, qui pourrait accueillir des panneaux solaires. De petites turbines éoliennes installées sur ses côtés permettraient de récupérer la force du vent en rendant ainsi cette installation autonome.

Selon les calculs initiaux, l'ensemble de ce projet représenterait une production de 61'000 kWh par an. Il représente à ce jour un quota de plus de 1000 heures de travail.

Des étudiants plus que productifs

En plus des trois projets développés ci-dessus, les étudiants ont profité de leur passage pour mettre au point trois petits logiciels informatiques, visant à faciliter la vie des automobilistes, des touristes et des usagers des transports en commun. Ces trois projets supplémentaires représentent 1'300 heures de travail.

VPS

Pour permettre aux automobilistes de savoir où stationner leur véhicule en ville, les étudiants ont développé un système de monitoring des places libres. Un premier test «terrain» est en cours de réalisation sur le parking du côté sud du Château.

QrSystem

Grâce au QrSystem, la ville parle aux citoyens et aux touristes directement sur leurs Smartphones. Avec la technologie des codes bidimensionnels QR, les touristes et les citoyens pourront avoir un accès direct à des informations culturelles, historiques et pratiques directement sur leur téléphone, en un seul clic.

Moviplan

Le projet Moviplan est un système d'information pour les utilisateurs des transports en commun. Ce logiciel permettrait de disposer de toutes les informations nécessaires à un voyage sur un seul site (changement de moyen de transport, horaires, prix des billets, météo, tourisme, exposition, etc).

*Phénomène que présentent certains cristaux qui acquièrent une polarisation électrique dans leur masse et des charges électriques à leur surface quand ils sont soumis à des contraintes mécaniques (Encyclopédie Larousse 2011).

Communication



Semaine de la mobilité 2011

La 5^e édition de la Semaine de la mobilité aura lieu du 16 au 25 septembre à Yverdon-les-Bains. Les manifestations prévues permettent de sensibiliser la population à la mobilité douce et à la place à donner à la voiture en ville.

Mercredi 21 septembre
de 13h30 à 17h30

Place de la Gare

Mille et une Roues: 40 vélos fous à tester pour petits et grands! Venez découvrir le vélo-couple, le vélo à trois roues, le vélo no-stress et bien d'autres engins bizarres...

Concours et prix Vélopass à gagner!

Samedi 25 septembre
de 11h à 18h

Rues du centre ville

Rues pour tous: rues du centre ville fermées à la circulation et animées par 30 associations et sociétés d'Yverdon et région. Musique, sport, jeux, théâtre, stands de nourriture et même courses de pédalos sont au programme.

www.i-love-mobilité.ch

Agenda 21

Bouquet de subventions

Vous souhaitez un abonnement 1/2 tarif des CFF, un abonnement annuel Mobilis ou Mobility CarSharing à prix réduit? Il y a encore des bons du bouquet de subventions printanières 2011. Renseignements sur: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 ou au 024 423 60 20

Agenda 21



Des produits de saison pour Caritas

Consommer des aliments de saison et de production locale: ce thème a fait l'objet d'un cours de sensibilisation destiné aux participants de Caritas Yverdon-les-Bains.

Le programme Agenda 21 de la ville leur a ainsi proposé un cours sur deux jours, qui se voulait à la fois théorique - pourquoi consommer local et de saison - et pratique, sous la forme d'un cours de cuisine. Le restaurant du centre Pro Natura de Champ-Pittet et son cuisinier ont accueilli les participants pour la confection du repas.

Lors de la première journée, la douzaine de participants a commencé par se rendre au marché pour acheter les ingrédients nécessaires à l'élaboration d'un plat de saison. Ils en ont profité pour discuter avec les vendeurs de leurs produits et de leur mode de production.

Le lendemain, les cuisiniers amateurs ont visité les jardins du centre de Champ-Pittet et y ont cueilli les quelques ingrédients qui manquaient avant de passer en cuisine. Là, chacun a pu mettre la main à la pâte avant de déguster le succulent repas sur la terrasse. Au menu: Crêpe farcie aux légumes en entrée, puis bonne fumée sauce aux raisinets avec pommes de terre au cumin. Finalement, une crème caramélisée à la rose a clôt le repas.

La consommation d'aliments de saison et de production locale permet de réduire la pollution émise lors du transport des marchandises et assure un revenu stable aux agriculteurs. En respectant le rythme des saisons, les consommateurs mangent des produits frais, cueillis à maturité et qui ont une plus grande valeur gustative et nutritionnelle.

Agenda 21



Aide au développement: projets de la FEDEVACO

Les projets de coopération au développement apportent une contribution à la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. Ils représentent une passerelle et favorisent un apprentissage mutuel. Ils permettent aussi de donner une figure concrète à la solidarité internationale.

Suite à une motion déposée auprès du Conseil Communal en 1979, la commune d'Yverdon-les-Bains a inscrit une somme par habitant pour participer à un projet d'aide au développement (CHF 2.- en 2011). Depuis 1994, elle collabore avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir.

Cette année, selon le classement de Solidar (ex-Oseo), notre Commune arrive en tête des 80 communes analysées, pour son engagement en faveur de la coopération au développement.

En 2011, la Municipalité a octroyé une aide financière de Frs 50'000.-, répartie sur trois projets, présentés ci-dessous.

Au Tibet, sensibilisation à l'environnement, à la collecte et au tri des déchets

Le projet vise à diminuer l'impact humain sur l'environnement et à renforcer les connaissances des populations nomades quant à l'environnement, la pollution et aux déchets dans 5 vallées du district de Sershul. Sont notamment prévues: la mise en place de structures de collecte et tri des déchets; la consolidation des compétences locales en matière d'environnement et de gestion de déchets; l'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès de la population et des écoles.

Au Sénégal, renforcement technique dans le domaine de l'artisanat à Thiès

Les phases précédentes du programme ont déjà permis la mise en place d'unités indépendantes et fonctionnelles; l'appui à la création d'une organisation structurée pour les bénéficiaires et le développement d'une bonne stratégie marketing pour l'écoulement des produits artisanaux (CHF 25'000.- ont été versés en 2008).

Cette année, un effort particulier sera fait en matière d'accompagnement et de suivi des artisans indépendants (technique et gestion) et de mise en place d'une stratégie marketing efficace afin d'atteindre l'autonomie financière sur le plan de la production. La volonté est de contribuer à la réduction de la pauvreté par la professionnalisation des acteurs intervenants dans l'artisanat et la modernisation de leurs infrastructures. Les bénéficiaires peuvent compter sur un réseau de compétences techniques en Suisse, via le Centre Albert Schweitzer.

En Equateur, centre expérimental de formation et de conseils

Le centre vise à combler un vide dans le domaine de la protection et de l'éducation de la petite enfance en proposant des formations d'éducatrices auxiliaires ou de «mères communautaires» pour des lieux d'accueil. L'approche éducative développée par le partenaire est basée sur une longue expérience de terrain dans des contextes socio-économiques défavorisés. Elle se nourrit des réflexions de Montessori, Piaget et Paolo Freire, notamment pour travailler l'estime de soi, l'autonomie, le dialogue, le respect d'autrui, l'horizontalité et la reconnaissance des savoirs.

L'accent est mis sur la santé, la nutrition et le respect du droit des enfants. Cette formation est avant tout destinée aux personnes qui n'ont pas accès aux écoles gouvernementales par manque de diplômés.

Un grand merci pour votre solidarité!

Si vous avez des questions sur les projets, vous pouvez nous contacter par courriel: katja.blanc@yverdon-les-bains.ch, par téléphone au 024 423 69 44 ou consulter le site de la FEDEVACO via le site de la commune: www.yverdon-les-bains.ch/prestations-de-l-administration/integration/aide-au-developpement/federation-vaudoise-de-cooperation

Nouvelle édition des « Passeports-vacances et Ados »

PASSEPORT ADOS
de la région

Grâce au passeport-vacances, plus de 500 jeunes de 8 à 16 ans d'Yverdon-les-Bains et de la région participent annuellement aux quelques 160 activités qui leur sont proposées. Depuis 2010, le passeport-ados permet également aux adolescents de 13 à 16 ans de bénéficier d'entrées chez différents partenaires (piscine, patinoire, bowling, musées, etc...) à des tarifs sans concurrence.



La 32^e édition du passeport-vacances d'Yverdon-les-Bains se déroulera du 17 au 28 octobre prochain. Cette année, 159 activités leur sont proposées dont une vingtaine de nouvelles, comme: l'astrodécouverte, l'initiation au mixage, le monde des abeilles, les doigts dans le cerveau, la soudure à l'arc ou la police cantonale vaudoise.

Afin de permettre le bon déroulement de l'édition 2011, les organisateurs lancent un appel aux bénévoles pour accompagner les enfants lors des activités. Dès lors, n'hésitez pas à nous contacter.

La naissance du passeport-ados en 2010 trouve son origine dans le constat de la faible fréquentation des 13-16 ans au passeport-vacances. Le passeport-ados a ainsi été élaboré dans le but d'offrir une formule souple et adaptée aux ados, leur permettant d'organiser leur emploi du temps librement et de sortir entre copains. Pour CHF 25.-, il propose ainsi la gratuité des transports dans toutes les zones Mobilis des communes participantes, deux entrées à la patinoire, deux entrées à la piscine, deux parties de bowling ou une heure de billard, deux entrées au centre thermal, deux séances de karting ainsi que deux semaines d'abonnement multimédia et une demi-heure d'accès Internet à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains.



Le Service éducation et jeunesse a procédé à la mise en vente des passeport-vacances et passeports-ados organisée en partenariat avec l'association pour la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et région (AJYR). Des passeports-ados sont toutefois encore disponibles auprès du Service éducation et jeunesse.

Pour toute personne intéressée par du bénévolat ou l'acquisition d'un passeport-ados, merci de prendre contact avec le Service éducation et jeunesse, rue de Neuchâtel 2, 024 423 60 28.

Service éducation et jeunesse

Première édition du triathlon de la ville, une réussite

Par un soleil resplendissant, dimanche 28 août dernier, la plage ainsi que les rues de la ville ont accueilli la première édition du triathlon d'Yverdon-les-Bains. L'organisation de cet événement, qui n'a pas eu lieu en 2010, a été reprise par la commune et son dicastère Police et Sports.

Des braves de crawl soutenues, des mollets d'acier et de nombreuses foulées ont permis aux quelques 440 participants de vaincre le parcours, composé de natation, de cyclisme et de course à pied.

Le premier départ a été donné à 8h30 dimanche matin pour les catégories populaires (relais, homme, femme, jeunesse) qui dans leur parcours ont fait l'effort de monter trois fois la colline de Bellevue à vélo!

Dans le milieu de l'après-midi, c'est l'épreuve du Team Sprint qui a tenu les spectateurs en haleine. Composée de deux hommes et de deux femmes, qui courent chacun l'entier d'un parcours raccourci en se passant le relais, cette catégorie était particulièrement spectaculaire. C'est un public nombreux qui est venu les encourager dans leurs efforts. Le Team Sprint allie la performance de chaque triathlète aux résultats du groupe. Les douze équipes en lice, dont deux du club de Triathlon d'Yverdon-les-Bains, ont assuré le spectacle et quatre triathlètes du club ont pris la deuxième place, se qualifiant ainsi pour la grande finale qui se disputera à Berne le 24 septembre prochain.

La forte descente de la route de Floreyres a donné des sueurs froides aux sportifs et à l'organisation, qui a veillé à la sécurité de tous. Pour minimiser les risques de la compétition et rendre le parcours attractif pour les coureurs, l'épreuve cycliste s'est déroulée sur des routes fermées, ce qui a créé un peu d'attente pour les usagers de la route du parcours.

L'équipe d'organisation remercie chaleureusement la population pour sa patience et sa compréhension à ce sujet.

Elle tient aussi à remercier tout particulièrement les bénévoles, la PCI et tous ceux qui ont participé au succès et au bon déroulement de cette manifestation.

Secrétariat aux sports



Concours de signalétique «Aux Isles»

La Ville d'Yverdon-les-Bains a lancé au printemps 2011 un concours pour développer et réaliser un concept de signalétique pour le site des Isles. L'objectif du concours était l'analyse, la conception et le développement d'une signalétique dans le but d'accueillir, d'informer et d'orienter les futurs visiteurs et utilisateurs du lieu.

La signalétique doit véhiculer un message positif invitant à considérer le site des Isles comme un lieu de vie, de rencontre et de convivialité où la qualité de vie est privilégiée.

Le concours porte sur le site des Isles, situé au sud-ouest de la ville. Le périmètre comprend une école, un pavillon incluant un centre de vie enfantine (crèche) et un restaurant scolaire (faisant également office de réfectoire et/ou de salle de banquet en dehors des heures d'école), une salle multisports (salle triple), un terrain multisports extérieur (quatre terrains de basket-ball), un terrain de football et son

bâtiment annexe (vestiaire) ainsi qu'un parking et une esplanade. L'idée du concours a émergé d'une réflexion sur l'intégration d'un volet artistique dans le cadre des nouvelles constructions du site (école, pavillon parascolaire et salle multisports).

Le concept de signalétique attendu devait permettre d'indiquer et de signaler le lieu, d'orienter les visiteurs vers les différents espaces et constructions ainsi que d'identifier les locaux au sein des bâtiments. Le programme du concours indiquait qu'un vocabulaire spécifique (noms des bâtiments, des sites et des fonctions) et commun à l'ensemble du site devait être créé et décliné. Il était aussi précisé le souhait que le concept soit articulé autour d'un message positif invitant à considérer le site comme un lieu de vie, de rencontre et de convi-

vialité où la qualité de vie et le bien-vivre ensemble sont privilégiés. Le but était ainsi que les utilisateurs s'approprient l'espace public sous une forme où le respect est érigé en valeur essentielle (respect du lieu, de l'environnement et des concitoyens).

La procédure de concours s'est déroulée sur invitation. Neuf ateliers et graphistes ont été conviés à participer au concours et ont répondu à l'invitation. Les projets ont fait l'objet d'une présentation au jury à Yverdon-les-Bains le 8 juillet 2011 et cinq prix ont été attribués. Le premier prix a été décerné à l'Atelier Poisson de Lausanne.

Service éducation et jeunesse

Souscription de bois de feu

Le Service des travaux et de l'environnement met en souscription du bois de feu, certifié FSC et PEFC, issu des forêts communales.

Foyard - hêtre, en bordure des chemins forestiers, bois vert (coupé cet automne). Disponible dès janvier 2012. Ces prix sont valables pendant un mois à partir de la présente parution.

- **Ballot(s) de bois de feu à Fr. 75.- le ballot**
- **Volume environ 1 stère, longueur de 1m**
- **Bois de feu long à Fr. 40.- le stère**
- **En longueur d'environ 5m, commande minimum de 10 stères**

prénom / nom	
adresse	
code postal	ville
téléphone	
date	signature

Vous trouverez également le formulaire de commande sur notre site: www.yverdon-les-bains.ch
rubrique: Travaux et Environnement / Actions

A retourner à:
Service des travaux et de l'environnement
Rue de l'Ancien Stand 4
1400 Yverdon-les-Bains

Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Millésime 2010, année du 750^e anniversaire de la ville



Conditions: Les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui directement au Service des travaux et de l'environnement, contre paiement comptant ou sur facture. Les souscriptions sont à retourner au Service des travaux et de l'environnement, rue de l'Ancien Stand 4, 1401 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60 ou par e-mail à: dje@yvb.ch. Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. La souscription est également disponible sur notre site Internet: www.yverdon-les-bains.ch
rubrique: Travaux et Environnement / Actions

Pinot Noir Millésime 2010 classé «Grand Cru»
Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Vinatura

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à CHF 66.- le carton
Carton(s) de 6 bouteilles 50 cl, à CHF 44.- le carton

Les Polognes
Vin rouge, appellation d'origine contrôlée, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret

Carton(s) de 6 bouteilles 75cl, à CHF 75.- le carton

Chasselas Bonvillars Millésime 2010 classé «Grand Cru»
Vin blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin, Vinatura

Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à CHF 48.- le carton
Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à CHF 64.- le carton

Oeil-de-Perdrix Millésime 2010
Vin rosé, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes

Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à CHF 84.- le carton

prénom / nom	
adresse	
code postal / ville	
téléphone	
date	signature

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: Imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Sieberthal, Aude Aegerter, Céline Epars, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps